Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202147-20260323-2026_044-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 18 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 22
Présents : 22
Votants : 22

L'an deux mille vingt six
Le vingt-deux mars, à onze heures trente
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MARJO Marie-Françoise

Etaient présents : Madame Marie-Françoise MARJO, Madame BOCHER Edith, Monsieur PAGNY Gilles, Madame FAVENNEC Christine, Monsieur REMY Patrick, Madame CORREZE Patricia, Madame HERVE Annie, Monsieur ANDRE Thierry, Madame AMOURET-LE-BIDEAU Sylviane, Monsieur BRIENT Jean-Marie, Monsieur BIZZARO Florent, Madame LE JEUNE Emmanuelle, Madame LELONG Isabelle, Monsieur SERVIGET Erwan, Madame ROLLAND Véronique, Monsieur GUILLOU Sébastien, Monsieur SOURICE Xavier, Madame GILLES-LEBEAU Alysée, Monsieur HELLO Nicolas, Monsieur RAYNAUD Thomas, Madame MAUNY Murièle

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas RAYNAUD

OBJET : DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE AU SEIN DE GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 5211-6 et suivants relatifs à la composition des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale ;

VU le Code Electoral, notamment les articles L. 273-3 à L.273-12 concernant les modalités d'élection des conseillers communautaires ;

CONSIDERANT que la Commune de Plouézec dispose de 3 sièges au sein du Conseil Communautaire ;

CONSTATE que, conformément à l'ordre du tableau, les représentants de la commune au sein de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) sont :

PAGNY Gilles
ROLLAND Véronique
CORREZE Patricia

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE de l'installation des Conseillers communautaires.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet et au Président de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA).

Le secrétaire de séance,

Thomas RAYNAUD

MAIRIE DE PLOUEZEC 22470

Le Maire,

Gilles PAGNY